

#### IV. POLITIQUE SCOLAIRE MUNICIPALE : VOLONTARISTE ET DURABLE

1. Étudier en premier lieu les besoins de sa commune en tenant compte du contexte local (communes voisines, collège, communauté de communes, canton, département...)  
L'organisation de la structure scolaire doit avant tout être choisie et non imposée.
2. Assurer la continuité des financements et des investissements, l'entretien régulier des bâtiments, leur modernisation, le renouvellement des équipements devenus obsolètes, éviter les investissements par à-coups dans des équipements de prestige.  
Rechercher à compléter les financements communaux :: intercommunalité, pays, département, région, Europe...
3. Veiller au bon fonctionnement des activités périscolaires : la qualité de l'accueil des enfants le matin et le soir, et de la restauration scolaire, permettra aux enfants de rester à l'école du village même si les parents travaillent ailleurs.
4. Favoriser la participation de l'école à la vie communale et aux associations : projets culturels, scientifiques, écologiques...
5. De même, favoriser la participation des élus à la vie de l'école, à l'occasion d'une fête de fin d'année, d'une journée portes ouvertes... notamment pour ceux qui n'ayant pas (plus) d'enfants en âge scolaire, se sentent éloignés du monde éducatif et ont du mal à se représenter concrètement l'utilisation des budgets votés.
6. Encourager la mixité sociale, solliciter les conseils des professionnels, d'autres élus...
7. Participer dès sa conception au projet d'école, aller au devant de la demande, réfléchir avec tous les partenaires (enseignants, enfants, parents) sur leurs besoins, leur proposer des rencontres régulières. Ce qui peut permettre :
  - de voter des crédits mieux compris donc mieux acceptés ;
  - de transmettre une vision positive et dynamique de l'école, en particulier à travers un projet d'école cohérent et innovant, valorisant ainsi l'image de la commune auprès de la population et favorisant l'arrivée de nouvelles familles.

Pour envoyer toute réaction, tout commentaire :  
 Secrétariat FNER - 14, rte de Pontlevoy - 41400 VALLIERES LES GRANDES  
 Tél : 02 54 20 91 35 - courrier électronique : [fed.nat.ec.rur@marelle.org](mailto:fed.nat.ec.rur@marelle.org)

#### Adhésion

Norm de l'association (le cas échéant) :	Année :
Norm de l'adhérent ou du responsable :	
Adresse :	
Téléphone :	Adresse électronique :
Montant de l'adhésion* :	, réglé par chèque à l'ordre de la FNER, le :
Signature :	

\* - individuelle : 15 euros, cotisation de soutien : 20 euros ;  
 - pour les associations : 30 euros, cotisation de soutien : 50 euros.

à renvoyer à : Alain MESNAGE, Grand Vaud, 87370 JABREILLES LES BORDES

## UN VÉRITABLE PROJET POUR L'ÉCOLE EN MILIEU RURAL

Ce texte est une synthèse du travail mené depuis des années au sein de notre fédération. Il est parfois découpé de façon arbitraire, tant il est difficile de traduire sous forme linéaire les fonctionnements d'un système complexe...

Il se veut à la fois une aide à la réflexion de chacun, et un outil de revendication argumenté.

Les propositions avancées – et c'est ce qui fait leur valeur – viennent toutes d'acteurs de terrain. Elles s'appuient en grande partie sur les réussites observées en France et ailleurs. Aussi va-t-on y trouver à la fois des mesures conservatoires et des demandes de profonds changements. Et même si certains points peuvent paraître discutables, voire utopiques, la plupart sont pour nous incontournables.

### I. PRATIQUES D'ÉCOLE - PRATIQUES DE CLASSE

1. Préserver, voire rechercher l'hétérogénéité des âges, des niveaux, des milieux socioculturels, favorisant ainsi les interactions entre les enfants (institué ou non en tutorat, accompagnement, par exemple entre enfants en grande difficulté et en grande difficulté, entre petits et grands...). Cette organisation nécessairement pluriannuelle leur permet, en respectant mieux leurs rythmes personnels, d'acquies plus solidement des connaissances, ainsi que des compétences sociales et humaines.
2. Ouvrir la classe, l'école :
  - Élargir progressivement les échanges avec l'extérieur de la classe (sorties, visites, intervenants, correspondance, réseaux...)
  - De même, chez les enseignants, permettre, favoriser et développer leur ouverture sur l'extérieur, et leur implication dans la vie associative et citoyenne dès la formation initiale.
  - Prendre impérativement en compte l'environnement local, culturel, historique, géographique, linguistique (le cas échéant, enseignement des langues dites régionales)...
  - Concevoir l'école comme un lieu culturel (bibliothèque, expositions, ateliers...) s'adressant aussi à la population locale : anciens élèves, autres habitants du village...
3. Laisser aux enseignants une grande liberté pédagogique dans les méthodes et les pratiques, notamment pour permettre de s'adapter aux réalités locales, aux élèves tels

qu'ils sont et tels qu'ils changent, à l'environnement géographique et social, et à leurs propres sensibilités et aptitudes.

4. Investir, utiliser, étendre au maximum tous les espaces disponibles dans l'école et autour. Les aménager autant que nécessaire.

5. Préserver une grande polyvalence des maîtres, mais en même temps, faciliter réellement la participation de divers intervenants : parents, autres bénévoles, personnes à compétence particulière (EPS, musique, arts visuels ou autres).

6. Diffuser, co-élaborer les outils pédagogiques adaptés à ces classes : plans de travail, outils auto-correctifs, fichiers...

7. Permettre d'élaborer et de réaliser des projets, d'aplanir certaines difficultés, en favorisant le désir de travailler en équipe dans et hors l'école, dépassant ainsi le concept "un maître = une classe", par la mise en place...

- de bonnes conditions d'échanges entre enseignants et avec les parents et autres partenaires : temps institués, vraie salle des maîtres...
- de décloisonnements (maternelle au CM2, voire collège),
- de maîtres supplémentaires pour un territoire et un projet définis,
- de doublettes (cf. II, 10),
- d'une véritable évaluation du travail d'équipe.

- 8. Abaisser sensiblement les effectifs** dans les classes à plusieurs cours avec maintien et ouverture d'une école possibles même à très petit effectif.
- 9. Améliorer les conditions d'accueil des petits,** dès 2 ans si besoin, et **des enfants handicapés** : aide matérielle et en personnel.
- 10. Aider le directeur d'école** (qui doit cependant demeurer enseignant, sans statut hiérarchique) :

## II. FORMATION DES ENSEIGNANTS

- 1. Rétablir une vraie formation initiale de qualité,** sur au moins deux ans, avec des modules consacrés à des aspects spécifiques du métier : enseigner en rural, en ZEP, à des handicapés... avec validation obligatoire.
  - Multiplier les allers-retours **théorie/pratique. Les stages, dont au moins un obligatoire en milieu rural,** devraient ainsi être allongés et suivis d'un vrai travail de retour en ESPE. La présence de **maîtres-formateurs en milieu rural,** avec des classes à plusieurs cours, est donc indispensable.
  - Donner du sens à la formation, éviter son morcellement, par...**
    - une *réflexion approfondie sur le système éducatif* ;
    - un **apprentissage réel de la gestion globale d'une classe, dont les aspects pratiques ne doivent plus être négligés** ;
    - une moindre part accordée à la didactique des disciplines et à l'abstraction.
  - Élargir la formation, tendre vers une culture globale, humaniste et scientifique :**
    - observation et analyse *géographiques, historiques, sociologique des territoires* ;
    - bonne connaissance *des cursus et métiers,* pour une meilleure orientation des élèves ;
    - apprentissage du *travail en partenariat, en réseau* ;
    - prise en compte des dernières *découvertes scientifiques* (neurosciences...) ;
    - *travail du corps, de la voix, des postures* ;
    - *pratiques théâtrales...*
  - Faire intervenir en formation initiale les parents et les élus, ainsi que d'autres acteurs de l'éducation :** travailleurs sociaux, animateurs socio-culturels, professionnels de terrain
- exercimentés et porteurs de compétences spécifiques...
- 6. Expliquer et valoriser l'école à petite structure,** toutes les potentialités qu'elle recèle (multi-âge, pratiques coopératives...).
  - Présenter les différents modes d'organisation de l'école rurale** (réseaux, RPI...).
  - Rétablir une vraie formation continue accessible à tous,** notamment aux enseignants travaillant en école rurale.
  - Améliorer et ouvrir la formation** de tous, y compris des formateurs par l'organisation d'échanges entre chercheurs, et de conférences plus nombreuses...
  - Permettre aux enseignants de prendre des **années sabbatiques** nécessaires pour revenir en formation, reprendre des études, réaliser des projets...
  - Développer notablement la co-formation sous tous ses aspects.** En particulier, créer des « **doublettes** » formées d'un professeur sortant de l'ESPE et d'un enseignant par exemple en fin de carrière, pendant une année, éventuellement accompagnés par un formateur. Cela permettrait aux plus anciens d'éviter l'usure, de travailler plus longtemps, et aux plus jeunes **l'appropriation de certains "gestes" et concepts éducatifs et pédagogiques** : prise en main, tenue de la classe, gestion de l'enfant/groupe-classe, rapports entre unité et diversité du groupe-classe, étapes pour mettre en œuvre une vie de classe, tirer parti de l'imprévu... Les débutants auraient ainsi un contact plus confiant avec les classes rurales, et les élèves en profiteraient également.

## III. L'ÉCOLE, SON ENVIRONNEMENT, SES PARTENAIRES

- Encourager et faciliter **l'investissement** de tous, **en préservant la "taille humaine" de l'école rurale,** atout essentiel - et vécu comme tel -, qui permet à tous, élèves, enseignants, parents, élus, autres partenaires, de tisser de réelles relations citoyennes et humaines. Tirer parti de la *diversité sociale et culturelle* pour renforcer ces relations.
  - S'appuyer sur les expériences,** sur ce qui fonctionne, **favoriser les échanges** et notamment en direction d'autres structures d'enseignement (autres écoles, collègues et plus généralement autres lieux d'éducation).
  - Encourager **le développement et la pérennité de réseaux,** non pas sur la base d'un modèle centralisé venu « d'en haut », mais sur la trame de réseaux imaginés, élaborés et constitués par « le terrain » : enseignants, parents, élus locaux. Par le biais de ces réseaux, aider au développement du travail d'équipe et de la mise en commun des compétences.
  - Donner de **vrais pouvoirs démocratiques aux conseils d'écoles, aux conseils de réseaux,** afin qu'ils deviennent réellement des outils efficaces, et soient perçus comme tels. Cela permettrait à chacun des partenaires (personnes, institutions, associations) de se sentir et d'être **davantage acteur** que
- spectateur et/ou consommateur d'école, et ainsi de **gérer et coordonner un projet éducatif global et durable** incluant, en termes d'actions et de moyens, le pré- et le périscolaire et servant ainsi de base au PEDT (Projet Educatif De Territoire).
- Pour mener à bien ces projets, autant que pour un fonctionnement optimal de l'école au quotidien, **rechercher constamment la plus grande confiance possible entre tous les partenaires.** Par exemple :
    - **ouvrir suffisamment la classe, l'école, aux parents** d'élèves,
    - améliorer les relations entre les administrés et l'administration...
  - Permettre assez de **souplesse** pour pouvoir prendre en considération les **évolutions sociales** : besoins spécifiques des familles mono-parentales, rythmes de vie liés aux horaires de travail. Souplesse aussi et davantage d'**autonomie** administrative et financière pour l'achat de matériel, la constitution de réseaux, la gestion des intervenants dans les écoles, la réalisation d'un projet particulier... et d'une façon générale, *pour la prise en compte des spécificités liées à la ruralité* : distances, équipements, modes d'organisation...

### Établir/rétablir des garde-fous :

- **Assurance d'une école rurale publique et laïque, dans un cadre républicain et démocratique,** permettant une réelle égalité des conditions d'éducation et d'enseignement sur tout le territoire (rééquilibrage des politiques locales), par :
  - le **maintien d'un tissu scolaire de proximité,**
  - le refus des politiques de regroupements à courte vue, aggravées par le glissement de la compétence scolaire des communes au profit de l'intercommunalité,
  - le refus de la participation obligatoire des communes aux frais de scolarisation des élèves fréquentant hors de leur territoire, des écoles privées.
- **Respect des compétences de chacun** dans l'établissement de partenariats (par exemple, les équipes pédagogiques doivent rester les maîtres d'œuvre des orientations pédagogiques).
- **Garantie de moyens de fonctionnement suffisants** (personnels et matériels), **et durables** (échances pluriannuelles notamment en ce qui concerne la « carte scolaire »).
- Aller vers la **gratuité** totale des fournitures, et autant que possible, des activités pédagogiques (sorties scolaires, musées, concerts, transports liés à ces sorties).